

de l'entrée ouest du port, \$50,000; Treadwell—quai sur la rivière Ottawa—travaux d'améliorations, \$1,250; Victoria—dragage du quai, \$10,000; île White-Cloud—quai, \$1,000; Wiarton—brise-lames—reconstruction de la superstructure en béton, et remblai en pierre (à voter de nouveau), \$2,550, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

44. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trois mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour le Manitoba:—Rivière Rouge—protection des berges à West-Selkirk, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

45. Résolu, qu'une somme n'excédant pas vingt et un mille deux cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour Saskatchewan et Alberta:—Last-Mountain (décharge du lac)—amélioration de la navigation, \$13,200; Old-Man's-River—diversion de la rivière dans son premier lit à Macleod (montant périmé à voter de nouveau), \$8,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

46. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente-cinq mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour les Territoires du Nord-Ouest:—Ports, rivières et ponts, en général—Territoires du Nord-Ouest, \$5,000; Petite rivière des Esclaves—améliorations provisoires urgentes, \$30,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

47. Résolu, qu'une somme n'excédant pas cent un mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars soit accordée à Sa Majesté pour la Colombie-Britannique:—Clayoquot—côte ouest de l'île Vancouver—quai, \$2,000; rivière Courtney—pour terminer les travaux d'amélioration, \$1,500; rivière Fraser—améliorations du chenal—pour le règlement final et entier de la réclamation T. F. Sinclair, en compensation des pertes encourues dans l'exploitation de sa carrière de Pitt-River par le département des Travaux publics, de 1892 à 1906, y compris l'intérêt accru à 5 pour 100 sur chaque montant alloué par les arbitres du département, pour paiement de la quantité de pierre extraite dans une année financière, c'est-à-dire à partir de la fin de telle année jusqu'à date du paiement, \$14,000; rivière Fraser—quais, \$10,000; rivière Fraser—travaux de protection à Matsqui, le gouvernement provincial contribuant le même montant, \$5,000; rivière Kootenay—enlèvement de troncs d'arbres, etc., entre Kootenay-Landing et la frontière internationale, \$2,500; rivière Pitt—substitution d'une ferme fixe de 230 pieds à l'ancienne ferme de 132 pieds de la travée mobile du pont du chemin de fer Canadien du Pacifique, y compris ouvrages accessoires (à voter de nouveau), \$55,085; Quatsino—quai sur la rive nord de l'entrée, \$1,500; Salmon-Arm—lacs Shuswap—quai, \$5,000; lacs Woods et Long—district Okanagan—ouverture du chenal entre ces lacs, etc., \$5,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

48. Résolu, qu'une somme n'excédant pas six cent vingt mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour dragage:—Travaux de dragage—provinces maritimes—crédit supplémentaire, \$220,000; travaux de dragage—Ontario et Québec—crédit supplémentaire, \$100,000; nouvel outillage de dragage—provinces maritimes, \$150,000; nouvel outillage de dragage—Ontario et Québec, \$30,000; nouveaux outillages de dragage en général (à voter de nouveau, \$100,000), \$120,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

49. Résolu, qu'une somme n'excédant pas trente et un mille dollars soit accordée à Sa Majesté pour ponts et chaussées:—Ponts des rivières Bow et Spray, à Banff—réfections et réparations, \$1,200; pont de Grand-River (York)—réfections, réparations, etc., \$1,050; Ottawa—ponts Dufferin et des Sapeurs, glissoirs de Hull et pont Union et abords—réparations, agrandissements, etc. (à voter de nouveau, \$2,500), \$8,000; pont Shellmouth, sur la rivière Assiniboine, \$21,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.

50. Résolu, qu'une somme n'excédant pas quatre mille sept cents dollars soit accordée à Sa Majesté pour lignes télégraphiques—provinces maritimes:—Ligne aérienne entre Meat-Cove et Ingonish—Cap-Breton—pose de nouveaux poteaux, \$2,500; ligne de Mabou, Cheticamp et Meat-Cove—pose de nouveaux poteaux sur partie de la ligne et réparations à Meat-Cove—section Margaree, \$1,200; section Meat-Cove, Sydney-Nord et Port-Hakesbury—lignes télégraphiques du Cap-Breton—embranchement Grand-River—Loch Lomond, \$1,000, pour l'année finissant le 31 mars 1908.